

Solidaires en action N° 63

Le 8 août 2011

Urgence sociale : une situation intenable

Dans la suite de la grève au SAMU Social d'Ile-de-France, c'est l'ensemble des salarié-e-s de l'urgence sociale qui était appelé à la grève, le 2 août, par la coordination des professionnels de l'urgence sociale et des syndicats, soutenus par des organisations pour le droit au logement.

L'Etat se décharge de la prise en charge des familles sans solution d'hébergement sur les conseils généraux, dans le cadre de leurs missions de protection de l'enfance. Il est demandé aux structures d'hébergement d'urgence de mettre en place des critères de sélection des personnes en détresse remettant ainsi en cause le principe d'accueil inconditionnel et de continuité des prises en charge fixées par la loi. Les professionnels réagissent. **Des actions à Paris, Lyon, Toulouse, Lille, Alençon entre autres dénoncent la dégradation des conditions de travail, l'augmentation de la précarité et surtout l'impossibilité d'assurer un accueil décent et un accompagnement social respectueux des personnes.**

Le gouvernement nie toute baisse de moyens arguant même que les budgets ont doublé en dix ans, oubliant de dire que la population concernée a plus que doublé. **Les politiques menées en matières de chômage, de logement et d'expulsions, la traque des sans papiers et demandeurs d'asile, l'appauvrissement du réseau de soins psychiatrique, renforcent l'exclusion et remplissent les files d'attente du 115 qui ne peut plus répondre à l'augmentation de la pression de l'urgence sociale.**

En Île de France, 7 000 places d'hôtels sont financées par jour alors que le seul SAMU Social héberge 12 000 personnes. Certes il faut développer l'accès à un logement décent, ou toute alternative aux nuits d'hôtels, aux hébergements qui remettent à la rue les personnes chaque matin avec l'incertitude de la nuit suivante. Une grande part des personnes accueillies quotidiennement dans les structures d'urgence devraient être dans des logements. C'est le problème du manque crucial de logements sociaux qui est posé et qui sature l'accueil d'urgence. Le ministère annonce 4 000 suppressions de nuitées d'hôtel et promet 5 000 logements Solibail en 2011 ; or, actuellement 1 600 logements Solibail seulement sont en cours. L'objectif ne sera pas atteint comme toutes les autres promesses déjà faites à ce sujet. Il n'y a aucune volonté politique d'imposer le respect de la loi SRU, ni d'arrêter les expulsions, encore moins de réquisitionner les logements vides.

La construction ou l'accès au logement ne peut pas non plus remplacer l'hébergement d'urgence. Ils n'interviennent pas au même moment et ne concernent pas forcément les mêmes populations. Ce sont deux aspects des champs d'intervention du travail social complémentaires. **La croissance de la demande d'hébergement d'urgence et de l'intervention du 115 et des autres associations vers les sans logis est le signe d'un mauvais état de la société où aboutissent tous les «sans quelque chose»** ... tous ceux et toutes celles qu'abandonnent ou stigmatisent les politiques menées de destruction des solidarités publiques et des systèmes de redistribution des richesses.

Les fédérations SUD Collectivités Territoriales et SUD Santé Sociaux appellent les salariés de ces secteurs à participer à toutes les actions concernant l'hébergement d'urgence, l'arrêt des expulsions, la réquisition des logements vides, la création de logements sociaux, la mise en œuvre des moyens nécessaires pour accueillir et héberger décemment toute personne sans toit ou/et en difficulté de logement quel que soit son statut.

Union syndicale
Solidaires

144 boulevard de la Villette 75019 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org www.solidaires.org

La rentrée sociale se prépare dès maintenant

Emploi, salaires et pouvoir d'achat, protection sociale, services publics... toutes les préoccupations sociales portées dans les forts mouvements interprofessionnels de 2009 et 2010, demeurent d'actualité. Les gouvernements européens, décidés à faire payer la crise aux salarié-e-s et aux populations, mettent en place des plans d'austerité. Pourtant, leur crise financière, renforcée par les derniers publics, nous n'en sommes pas responsables ! En France, le gouvernement cumule les contre-réformes injustes : retraite, fiscalité, perte d'autonomie, services publics, RSA... Dans nombre d'entreprises, des grèves pour des augmentations de salaires, ou contre les suppressions d'emplois se sont déroulées ces dernières semaines...

Face aux difficultés sociales que vivent les salarié-e-s du privé comme du public, mais aussi les chômeur/ses, les retraité-e-s, les jeunes en formation, il est impératif de reconstruire des mobilisations interprofessionnelles.

Ensemble on est plus fort-e-s !

Un mouvement national est d'ores et déjà prévu dans l'Éducation nationale le 27 septembre. Puisque plusieurs syndicats appellent déjà à une journée de grève dans ce secteur, faisons de cette date une journée de grève nationale interprofessionnelle avec manifestations dans tous le pays ! C'est plus efficace que de se battre les un-e-s après les autres. C'est ce qu'a proposé Solidaires lors de la dernière réunion intersyndicale. Malheureusement, aucune décision n'a pu être prise à cette occasion ; une nouvelle rencontre aura lieu le 18 août.

Pour un mouvement interprofessionnel dès la rentrée !

L'heure n'est pas à l'attentisme. Toutes les mobilisations des différents secteurs professionnels, et toutes les forces syndicales, doivent converger pour engager un nouveau cycle de luttes interprofessionnelles dès la rentrée. L'intersyndicale nationale doit faire preuve de détermination pour organiser la riposte à la hauteur des attaques antisociales qui s'aggravent.

Des revendications unifiantes

L'amélioration des conditions de vie est une revendication essentielle. L'augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des pensions de retraite...



Préparons la rentrée sociale pour qu'elle soit à la hauteur !

Lors du Bureau national de juillet, les organisations syndicales de Solidaires ont décidé la diffusion d'un tract durant l'été, pour mener les débats avec les salarié-e-s sur les enjeux de la rentrée, et dans la perspective de l'intersyndicale qui se réunira le 18 août. Le tract a été envoyé le 10 juillet, un mois plus tard nous devons faire un premier bilan pour continuer notre campagne : quel accueil a-t-il reçu ? De quel matériel complémentaire des organisations nationales et des Solidaires locaux est-il accompagné ? Où a-t-il été diffusé ? Où cela reste-t-il à faire ? Quels plans de travail mis en place pour toucher des secteurs où nous ne sommes pas encore présent-e-s ?

lutter contre le
tous les salarié-
et sans perte de

tout casser, pour
sociale depuis
pour les services
e, dans le cadre

activité dans les
le lien de travail
es de milliers de
augmentation du
ement les effets,
un terme à cette

Nous ne voulons pas payer la crise d'un système qui n'est pas le nôtre !

Face à leurs attaques coordonnées ...






... Organisons-nous ensemble, pour gagner !

Grèce, Tunisie, Espagne, Égypte...
La lutte syndicale est internationale !

Je veux faire respecter mes droits, je veux me défendre, je veux renforcer le syndicalisme Solidaires !

Nom, prénom :

Entreprise :

Contact (adresse, téléphone, mail) :

A remettre à un-e militant-e Solidaires ou à retourner à Solidaires 144 boulevard de la Villette 75019 Paris

Economie « sociale et solidaire » ... sur le dos des salarié-e-s ?

Suite à un recours déposé par Solidaires 38, le Conseil d'Etat dira début septembre s'il considère que le contrat imposé aux animateurs/trices de colonies de vacances, de centres de loisirs, etc., est légal ou non. En fait, la réponse, négative, est connue. Il s'agit de savoir quelles suites sont données à la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne qui dit que ce type de contrat est illégal, en matières de temps de travail et de repos.

Les organismes patronaux de l'animation socio-culturelle hurlent à la faillite des colonies de vacances si le temps de travail des moniteurs/trices devait relever du droit commun, et des représentant-e-s d'associations et de CE, de CCE font de même ! Les représentants de « l'économie sociale et solidaire » emploient les mêmes arguments que le Medef ! **Ce n'est pas parce que la majorité de ces salarié-e-s sont des jeunes qu'ils/elles doivent avoir moins de droits que les autres : c'est totalement injuste, et c'est un danger pour tous car le patronat essaie toujours d'aligner les droits de tous vers le bas.** Pour l'Union syndicale Solidaires, si les vacances et les loisirs des jeunes sont des activités particulières, qui peuvent imposer des contraintes, cela ne doit pas faire des salarié-e-s de ce secteur des travailleurs/ses sans droits et sous payé-e-s !



Brink's : après Marseille, grève à Bayonne, Tarbes, Bègles

Après Bordeaux, Marseille, c'est le personnel de l'agence de Bayonne de Brink's qui s'est mis en grève début juillet. Il aura fallu une semaine de grève pour arracher la signature d'un protocole de fin de conflit ; mais celui-ci n'englobe pas les salarié-e-s des agences de Tarbes et Bègles qui, eux aussi, avaient rejoint le mouvement.

Les patrons n'ont pas lésiné sur les moyens : transport de fonds assuré par des cadres non grévistes mais non habilités légalement, recours à une société de vigiles avec chiens pour filtrer les accès aux locaux de travail, ... Les revendications portaient sur la rémunération (prime de 400 € pour la surcharge de la période estivale) et les conditions de travail (jours de repos non remis en cause, arrêt des tournées de plus de 12 heures). Le syndicat national SUD Convoyeurs des fonds et métiers du fiduciaire (et Solidaires 33 pour l'agence de Bègles) ont soutenu les grévistes. **Un cahier revendicatif s'élabore, circule dans les agences, dans la perspective d'un mouvement national**, nécessaire pour qu'enfin on se soucie un peu plus des salarié-e-s, et plus seulement des seul-e-s actionnaires !

Peugeot Citroën Aulnay : vigilance !

Le syndicat SUD Auto de Peugeot Citroën Aulnay remarque que les incertitudes créées par un éventuel projet de fermeture de l'usine ont eu pour effet principal de créer la confusion parmi les salarié-e-s. Ainsi, plus de 700 personnes ont demandé des mutations sur un autre site ou un départ « volontaire » : c'est ce que la direction tentait d'obtenir depuis des années. Depuis, direction et gouvernement assurent que « PSA n'a pas de projet de fermeture en France ». **Le 7 juillet, débrayages et prise de parole ont été organisés à Aulnay** ; occasion pour SUD Auto de réaffirmer « nous allons nous opposer radicalement et frontalement à la politique de destruction de l'emploi au nom de la sauvegarde des profits ». Car au-delà des annonces médiatiques, il convient de rester vigilant face aux choix patronaux. Nos camarades ont également rappelé leur détermination à ne pas laisser le Front National instrumentaliser la misère ouvrière, comme celui-ci avait tenté de le faire quelques jours plus tôt.

La Poste (13) : vivre et travailler au pays

La direction de La Poste a décidé que les facteurs/trices de Velaux devaient être délocalisé-e-s sur Rognac. Le trajet aller-retour vers les tournées de distribution depuis Rognac représente jusqu'à 26 kilomètres supplémentaires. Les facteurs/trices devront emprunter en scooter une route dangereuse qui donne lieu, selon les pompiers, à un accident grave par mois de deux-roues. Les facteurs/trices de Coudoux et Ventabren, devraient s'installer dans les locaux de Velaux à 4 et 7 km !

Dégradation des conditions de travail des facteurs/trices, perte d'activité dans de petites communes, fragilisation de l'activité guichets des bureaux qui perdent leurs facteurs/trices sont la conséquence du projet de La Poste. **La grève a démarré le 17 mai.** Un collectif d'usagers a multiplié les initiatives de soutien et a interpellé la direction de La Poste. Réponse méprisante de celle-ci : « ce n'est ni aux personnels ni aux usagers de décider de l'organisation interne de la Poste ! » Après le Lauzet dans les Alpes de Haute Provence et Cancale en Ile et Vilaine, la direction s'obstine dans des projets absurdes de délocalisation des bureaux qui dégradent les conditions de travail des facteurs/trices. Mais les exemples du Lauzet et de Cancale montrent qu'on peut obliger la direction de la Poste à céder et à renoncer à ses projets.

Sans-papiers : la campagne contre le racket se poursuit

Depuis 2 ans, dans le cadre de la campagne « non au racket sur les cotisations sociales des sans papiers, non à l'injustice fiscale », les sans-papiers et leurs soutiens (dont l'Union syndicale Solidaires) ont été reçus à 4 reprises par les services de la fiscalité de la DGFIP. Le ministère bloque toute possibilité d'amélioration de leur « traitement fiscal ». Cette année, nombre de sans-papiers ont reçu une déclaration pré-remplie avec leur nom et leur adresse ! Le ministre du Budget et la DGFIP reconnaissent donc, en acceptant leurs déclarations et leurs impôts, les travailleurs/ses sans-papiers mais le gouvernement refuse de les régulariser.

Une grande partie des 400 000 travailleurs/ses sans-papiers déclarent leurs revenus, gagnés « au noir » ou avec un contrat de travail en bonne et due forme. En déclarant leurs revenus, les travailleurs/ses sans papiers remplissent un devoir citoyen, ils/elles en acceptent les obligations et ils/elles exigent en retour que leur participation active à l'économie française et à la vie sociale soit reconnue, par un titre de séjour à tout le moins. C'est pour cela qu'ils occupaient le siège de la direction parisienne de la DGFIP, demandant à être reçu-e-s par les ministres V. Pécresse et F. Baroin afin, notamment, de leur poser la question suivante « comment pouvez-vous accepter que le gouvernement dont vous êtes membres favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale et sociale, en ne régularisant pas les travailleurs/ses sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à la personne notamment ? »



De plus, contrairement au ministre de l'Intérieur qui affirme que l'économie française n'a pas besoin de travailleurs/ses immigré-e-s, les secteurs du bâtiment, du nettoyage, du gardiennage, de l'intérim, de la restauration, de l'aide à la personne... ont systématiquement recours à la main d'œuvre immigrée généralement, sans papiers en particulier. Ces secteurs font partie des 152 métiers en tension (selon la liste établie par le ministère de l'Economie lui même) tellement peu attrayants pour la main d'œuvre française et européenne que les entrepreneurs peuvent recruter en toute connaissance de cause des sans-papiers sans les rémunérer correctement ni les déclarer dans la plupart des cas.



Ils/elles vivent ici, ils/elles bossent ici, ils/elles payent leurs impôts ici, ils/elles restent ici !

Les sans-papiers sont avant tout des gens qui ont dû fuir leur pays à contrecœur à cause de guerres, de famines, de plans d'ajustement structurel dictés par le FMI et la Banque Mondiale, ces institutions qui étranglent économiquement et endettent de manière exponentielle les pays du Sud. Originaires pour la plupart de nos anciennes colonies, ils et elles se réfugient naturellement en France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour y travailler et y gagner de quoi faire survivre leurs proches. L'argent ainsi envoyé à leurs familles représente quatre fois l'aide publique au développement allouée par le gouvernement Français aux pays Africains ! Le double langage et les mensonges du gouvernement sont insupportables pour les travailleurs/ses sans-papiers qui ne demandent qu'à travailler en situation régulière, comme c'était le cas avant les premières lois anti immigration de 1974. Régulariser les travailleurs/ses sans-papiers est une mesure de bon sens, bénéfique à l'économie et aux comptes sociaux, socialement juste et tout simplement humaine.



Universités : le gouvernement renforce la sélection sociale

Le 5 juillet, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Laurent Wauquiez annonçait une augmentation du prix du ticket de restaurant universitaire de 1,7%. **Depuis 2002, le ticket RU a connu une augmentation de 22% !** Par ailleurs, Laurent Wauquiez a annoncé une augmentation sans précédent des frais d'inscription. **Le montant de l'inscription augmentera à la rentrée prochaine de 1,72% en licence, de 4,7% en master et de 3,6% en doctorat.** Ceci s'ajoute à une hausse du montant de la sécurité étudiante dont le coût dépassera à la rentrée les 200 euros ! La fédération Sud Etudiant dénonce la stratégie du gouvernement qui consiste à exclure les étudiant-e-s les plus précaires de l'enseignement supérieur par une augmentation du coût des études.

Ces mesures inégalitaires s'accompagnent d'une politique destinée à créer des centres universitaires d'élites. Ceci ne sert qu'à mettre en avant quelques universités afin qu'elles soient rentables sur le tristement célèbre « marché du savoir et de la connaissance ». Dans ce sens, seules les filières et les recherches qui sont jugées fructueuses à très court terme sont financées, mettant lentement mais sûrement à mort toutes les filières et les recherches qui ne se soumettent pas aux critères du marché. La fédération Sud Etudiant s'oppose fermement à la précarisation et à la sélection sociale accrue que les étudiant-e-s subissent de plein fouet. Elle réaffirme la nécessité d'instaurer un **salairé socialisé pour la jeunesse**.

Fonction publique : toujours la précarité dans la Recherche

L'Union syndicale Solidaires n'a pas cautionné par sa signature l'accord « précarité » dans la Fonction publique. Dans la Recherche, les consignes des directions sont dorénavant de refuser les renouvellements de contrat des collègues en CDD qui les amèneraient au-delà de 4 ans, sauf exception décidée en haut lieu. Le but des directions est de réduire le nombre de CDD potentiellement éligibles au dispositif de titularisation à venir - pourtant déjà bien faible - ... et de les remplacer par des CDD tout neufs qui n'auront aucun droit particulier à faire valoir en matière de titularisation !

Certes on savait que le projet de loi concocté par le gouvernement ne comportait pas les garanties nécessaires pour déboucher sur un véritable plan de titularisation des hors-statuts de la Fonction Publique : **sans obligation faite aux employeurs de titulariser et sans leur donner d'emplois supplémentaires pour le faire, il était clair que le dispositif de « déprécarisation » aurait du mal à s'appliquer** ... Mais on aurait pu imaginer malgré tout que les directions d'EPST prennent au mot le gouvernement dans sa volonté affichée de « lutter contre la précarité » et demandent les créations d'emplois nécessaires au budget 2012. **Au lieu de cela, c'est à un véritable « dégraissage préventif » que se livrent les directions de ces organismes !**

Demander aux unités ou services de se séparer d'un collègue en CDD en poste depuis plus de 2 ou 3 ans, alors qu'on a encore besoin de ses compétences, et de recruter un nouveau CDD pour prendre le relais, cela constitue un licenciement de fait (même si en apparence c'est un non-renouvellement de contrat). C'est inacceptable humainement et en plus c'est une perte pour le laboratoire ou le service qui ont formé la personne. Et remplacer un CDD par un autre CDD, est-ce vraiment cela « lutter contre la précarité » ?

Ordre infirmier : début de la fin

Le président de l'ordre national des infirmier-e-s vient de démissionner. La fédération des syndicats Sud Santé Sociaux souhaite que le ministère du travail de l'emploi et de la santé prenne acte de cette décision, en instruisant un projet de loi d'abrogation de l'ordre.

Le président de l'ordre, dans son courrier de démission, se targue de recenser 100 000 adhésions ; mais elles ne se sont concrétisées que par 58 000 cotisations, soit **à peine 10% de la profession, 3 ans après la mise en place**. Ces adhésions ne sont motivées que par la pression exercée par des Caisses Primaires d'Assurance Maladie refusant de payer les actes des infirmier-e-s non inscrit-e-s, et par des employeurs refusant d'embaucher des professionnel-le-s non inscrit-e-s.

Les infirmier-e-s ne veulent pas d'une instance ordinaire ! Sud Santé Sociaux exige :

- L'abrogation de la loi créant l'ONI,
- la réunion d'urgence du Haut Conseil des Professions Paramédicales, seule instance légitime à délibérer sur les suites à donner à ce dossier en matière d'organisation de la profession,
- une réunion en urgence du ministère avec les organisations syndicales, pour mettre en place les mesures adéquates et faire face au vide créé par la disparition de l'ONI, notamment aux pertes d'emplois qu'elle implique.

La fédération des syndicats Sud Santé Sociaux salue et rend hommage à la détermination des infirmières et infirmiers qui a prévalu dans la lutte contre la régression sociale que représentait la création d'un ordre, et constate que l'unité syndicale large (seule la CGC en est absente), a fait preuve de son efficacité.

En complément à ce bulletin, retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>

Du matériel pour les équipes militantes

- Le guide des droits pour les « jobs d'été », édité par SUD Etudiant.
- Le bulletin de Solidaires industrie, pour les entreprises du secteur.
- Le tract de création SUD Intérim Solidaires, pour diffusion massive.
- Le livret « comprendre le débat fiscal », publié par l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires.
- Le bulletin de Solidaires Informatique, pour tous les salarié-e-s concerné-e-s.
- 12 fiches sur les droits des travailleurs/SES, disponibles dans les permanences Solidaires.



Connaître ses droits pour les faire appliquer



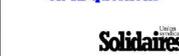
Les congés payés en 10 questions



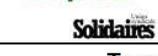
Connaître ses droits pour les faire appliquer



Grossesse et travail en 12 questions



Licenciement : Préavis, congés payés et indemnités en 10 questions



Terminal en lutte !

Bulletin N° 1 - Juillet/Août 2011
Solidaires Informatique

Une exigence sociale
Augmentation générale des salaires !

Les salarié-e-s sont confrontés à un problème de pouvoir d'achat. L'entreprise ne partageant pas les bénéfices, les salaires ne sont pas adaptés à la hausse des prix. Les entreprises ne paient pas leurs salariés en fonction de leur contribution à la production. Les entreprises ne paient pas leurs salariés en fonction de leur contribution à la production. Les entreprises ne paient pas leurs salariés en fonction de leur contribution à la production.



L'extrême droite n'a pas sa place dans les usines, ni ailleurs !

Une tentative de propagande par tracts a été réalisée par le Front National sur l'usine PSA d'Aulnay à la suite des propos de la direction de l'usine. Le seul argument de ce parti d'extrême droite n'est que de défendre le professionnalisme et l'industrie française comme si derrière lui se cachait le sang national en signifiant tous les travailleurs. Au-delà de ces thèmes nationalistes, ce tract vise à faire pression pour mettre en scène sa candidature aux prochaines élections présidentielles et se rétracter des couches ouvrières et populaires.

Les ouvriers-e-s qui subissent la déstabilisation n'ont aucun point commun avec ces changements qui méritent qu'en spécifiant sur le contrat d'une population qui subit l'impact de ces changements de l'industrie l'auto à Aulnay on appelle la direction PSA à la responsabilité de la perte d'emplois de l'usine dans une usine où sont nombreux les ouvriers issus de l'immigration nord africaine, indienne, chinoise et le syndicat SUD ont tout simplement les militants-e-s de l'UNI.

Nous ne tolérons pas le racisme et la xénophobie, et Solidaires indienne appelle l'ensemble du mouvement syndical, ouvrier, capitaliste et anti fasciste à s'unir contre ceux qui prétent à haine et la division à l'intérieur de la classe ouvrière.

Défendre l'emploi, dans l'automobile, l'industrie mais aussi de manière plus générale ne doit pas nous faire tomber dans des réflexions de protectionnisme, pour « défendre l'emploi français » au détriment d'autres travailleurs. Se battre contre les fermiers d'usines et pour le maintien de l'emploi, impose au patronat et à l'état de réaffectation des machines et des créations d'emplois dans les services publics sans que les restructurations imposées qui nous enserment n'aient posé question, sous couvert de réaffectation, de demander la fermeture d'une usine à l'autre bout de l'échelle, et de mettre ces travailleurs au chômage. La solidarité internationale n'est pas juste un slogan, mais un combat syndical dans lequel nous nous engageons et luttons de manière constante.

Notre participation récente, en qualité d'observateur à une conférence européenne sur l'automobile en Allemagne - apporter un retour d'expérience sur les syndicats de l'industrie, sur des bases de classes, nous permet de poser des questions sur le patronat qui ne cesse de développer la précarité.

2011/2012 COMPRENDRE LE DÉBAT FISCAL

LIVRET CITIZEN SUR L'IMPÔT ET LES ENJEUX FISCAUX

Renforcez votre syndicat SUD Intérim !

Ce livret propose la CGT et la CFDT d'adhérer pour mener à bien l'initiative de la CGT et de la CFDT de créer un syndicat d'Intérim Solidaires.

Une alternative syndicale
Le syndicat d'Intérim Solidaires est une initiative de la CGT et de la CFDT. Ce syndicat a pour objectif de défendre les droits des intérimaires et de lutter contre la précarité.

Nous ne voulons plus :

- Des intérimaires qui travaillent pour les intérimaires.
- Des intérimaires qui travaillent pour les intérimaires.
- Des intérimaires qui travaillent pour les intérimaires.

Renforcez votre syndicat SUD Intérim !

ET MES DROITS ? MOI AUSSI J'AI ÊTÉ JEUNE

GUIDE DES DROITS DES SALAIRES

Spécial « Jobs d'été »

Édition 2011